

Information du 26 janvier 2012
Dans l'attente d'éventuelles modifications

Espèces	Fermeture	Conditions spécifiques
TOUT LE DEPARTEMENT		
Pigeons, Grives et Merle noir	10 février 2012	A poste fixe matérialisé de main d'homme

CANTONS DE: BOURG ST ANDEOL - LES VANS - VALLON PONT D'ARC		
Grives et merle noir	20 février 2012	A poste fixe matérialisé de main d'homme

TOUT LE DEPARTEMENT		
Etourneau sansonnet	28 février 2012	A poste fixe matérialisé de main d'homme
Tourterelle turque et des bois Caille des blés	20 février 2012	
Bécasse des bois	20 février 2012	En janvier et février prélèvement maximum de 3 oiseaux par semaine. Le carnet de prélèvement devra être porté sur soi et rempli immédiatement. Dans les bois de plus de 3 ha avec chiens d'arrêts ou springer équipés d'un dispositif sonore.
Canards plongeurs Canards de surface Rallidés Limicoles (dont Vanneaux et bécassines) Alouettes des champs	31 janvier 2012	

ATTENTION CONSULTER LES REGLEMENTS INTERIEURS DES ACCA QUI SONT TOUJOURS EN VIGUEUR NOTAMMENT POUR LA CHASSE DU MARDI
Site internet www.fdc07.fr

Col de l'Escrinet
07200 Saint Etienne de Boulogne
☎ : 04.75.87.88.20 📠 : 04.75.87.88.30